



Comité des obstacles techniques au commerce

**NOTIFICATION AU TITRE DU PARAGRAPHE C DU CODE DE PRATIQUE
DE L'OMC CONCERNANT LES OBSTACLES TECHNIQUES
AU COMMERCE**

NOTIFICATION D'ACCEPTATION

Révision

Conformément au paragraphe C du Code de pratique pour l'élaboration, l'adoption et l'application des normes figurant à l'Annexe 3 de l'Accord de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce, "les organismes à activité normative qui auront accepté ou dénoncé le présent code en adresseront notification au Centre d'information ISO/CEI à Genève". La notification ci-après, transmise au Secrétariat par le Centre d'information ISO/CEI, est distribuée aux Membres pour information.

Pays/Territoire douanier/Arrangement régional: <u>Qatar</u>	
Nom de l'organisme à activité normative: <i>Qatar General Organization for Standardization – QS (Organisation générale de normalisation du Qatar)</i>	
Adresse de l'organisme à activité normative: P.O. Box: 23277, Doha (Qatar)	
Téléphone: (+974) 40344444 (+974) 40344200	Fax: (+974) 40344411
Courrier électronique: standard@qatar.net.qa	Internet:
Type d'organisme à activité normative:	<input checked="" type="checkbox"/> institution du gouvernement central <input type="checkbox"/> organisme non gouvernemental <input type="checkbox"/> institution publique locale
Champ des activités normatives actuelles et prévues: Élaboration et publication de normes nationales et adoption de normes étrangères et internationales en tant que normes nationales. Essai de matériaux et de produits, délivrance de certificats de conformité pour des produits locaux ou importés.	
Date: 10 novembre 2020	